

Communiqué de presse du 16 mai 2019

« L'AGRICULTURE ASSUME SA PART DE RESPONSABILITES »

Politique agricole, couverture sociale, fiscalité agricole, produits de traitement des plantes ou encore campagne de communication étaient autant de thèmes abordés lors de l'assemblée annuelle des délégués de l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre, tenue ce matin à Grandson. Arrivés au terme de leur mandat, cinq membres du comité ont été remerciés pour leur engagement en faveur de la promotion professionnelle.

« L'agriculture assume sa part de responsabilités ». Ce sont par des mots encourageants que le président Claude Baehler a ouvert l'assemblée générale des délégués de Prométerre, tenue ce matin à Grandson. Insistant sur les innovations et les nouvelles pratiques agricoles utilisées dans les campagnes, il a encouragé ses pairs à « redoubler d'efforts » pour retisser des liens entre agriculteurs et consommateurs, tout en se montrant unis face aux défis politiques qui se présentent, notamment les initiatives « phytos », dont la votation interviendra probablement en 2020.

Le Conseiller d'Etat Philippe Leuba a rebondi sur les propos du président. « On ne peut pas plébisciter la sécurité alimentaire ainsi que revendiquer une agriculture de proximité, et ensuite voter des textes aussi caricaturaux, dont l'un porte un titre trompeur, que ces initiatives « phytos ». Si elles sont acceptées, l'agriculture suisse se verrait attacher un tel boulet au pied que cela ouvrirait grand la porte à l'importation de produits agricoles nettement moins respectueux de l'environnement », a-t-il défendu vigoureusement. Présent dans la salle, le directeur de l'USP Jacques Bourgeois a surenchéri : « Accepter ces initiatives augmenterait notre dépendance alimentaire de l'étranger de 40%. »

Précédant un exposé sur la campagne de communication que mène l'agriculture romande auprès du public, le directeur Luc Thomas a, pour sa part, choisi de revenir sur le projet de PA 22+ mis en consultation en fin d'année passée. Il a relevé notamment que Prométerre se bat contre une contribution à l'exploitation, mais également contre un passage des AOC viticoles au système des AOP/IGP. Après avoir évoqué le sujet des produits de traitement des plantes, le directeur a fait le point sur la fiscalité agricole.

Le comité de Prométerre connaît d'importants changements, puisque cinq membres - quatre arrivés au terme statutaire de leur mandat et une démissionnaire après dix ans d'activité - ont quitté l'association. Dans la région du Chablais, Erika Jordan a été élue pour prendre la suite de Guy Stalder. Sébastien Pasche préside désormais seul la région de La Broye, après avoir partagé le poste avec Alain Cornamusaz à la suite du redécoupage des régions de Prométerre validé l'an dernier. Pascal Savary succède à Athos Jaquiéry comme représentant des Grandes cultures et Cosette Grin prend le siège de représentante de la formation professionnelle, en remplacement de Mireille Pittet.



Association vaudoise de promotion
des métiers de la terre

Prométerre est l'association faitière vaudoise de défense professionnelle et de promotion des métiers de la terre et la Chambre d'agriculture du canton de Vaud. Outre la défense des intérêts généraux de l'agriculture vaudoise, **Prométerre** propose des services et du conseil aux exploitants agricoles et viticoles. Elle tient également le secrétariat d'organisations professionnelles et assume des mandats publics. **Prométerre** compte env. 3000 membres individuels, 33 organisations sectorielles et plus de 150 collaborateurs. Son siège est à la Maison du Paysan, à Lausanne.